



PRÉFET DE LA CÔTE D'OR



## Communiqué de presse

### **Fortes chaleurs dans le département de la Côte-d'Or Déclenchement du niveau 3 – alerte canicule du plan national canicule et recommandations sanitaires**

Le 29 juin 2015

**Météo France a placé ce jour le département de la Côte d'Or en vigilance Orange « canicule » pour un épisode de canicule qui doit débuter mardi 30 juin à 14 heures.**

Météo France prévoit en effet plusieurs jours consécutifs de fortes chaleurs en Côte-d'Or. Selon les prévisions, cette vague de chaleur durera au minimum sept jours avec des températures maximales dépassant les 38 °C en journée à partir de mercredi 1er juillet ; les températures minimales moyennes étant proches des 20 °C (la nuit).

**Monsieur le préfet a donc déclenché, ce jour, le niveau 3 – alerte canicule du plan national canicule (PNC). L'ensemble des services concernés et les maires ont été alertés par la préfecture des mesures à prendre.**

#### **Dans le cadre de ce plan, plusieurs dispositions sont prises localement :**

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département ont été mobilisés et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule et adaptées au niveau local ont immédiatement été mises en œuvre. Il s'agit notamment :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics.

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

## Les conseils de prévention

La préfecture et les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...), les quelques conseils-clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- Buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- Évitez les efforts physiques** ;
- Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, **osez demander de l'aide**.

### **Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez la personne âgée :**

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5 °C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

**Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur)** s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent **boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées** (le surplus d'eau sera éliminé).

### **Pour toute information complémentaire :**

Le site de l'ARS : [www.ars.bourgogne.sante.fr](http://www.ars.bourgogne.sante.fr)

Site du ministère chargé de la Santé : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) dossier « canicule et fortes chaleurs »

Site de Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Site de l'Institut national de prévention et de d'éducation pour la santé : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

**La plate-forme téléphonique nationale : 0 800 06 66 66**

Fonctionne tous les jours, de 9h00 à 19h00 (appel gratuit depuis un poste fixe en France). Ce numéro permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.

---

### **CONTACTS PRESSE :**

Lauranne Cournault-ARS Bourgogne: Tél. : 03 80 41 99 94

Préfecture de Côte d'OR